

Collection de livrets guides Réseau des musées du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Consultation pour la Conception & coordination éditoriale

Cahier des charges

1 ▪ Généralités

Le présent cahier des charges définit les conditions de lancement (création et édition) d'une collection de livrets guides pour le réseau des sites et musées du Parc du Massif des Bauges.

2 ▪ Consistance de prestation

Les prestations faisant l'objet du présent cahier des charges consistent en :

La conception éditoriale de la collection de livrets guide

- Finalisation du concept éditorial,
- Choix de format, chemin de fer, sommaire
- Mise en page - ligne graphique
- Tirage – Diffusion – politique tarifaire
- Réflexions sur les démarches de coédition Parc/Site(s)

Le suivi de réalisation de deux livrets tests, y compris rédaction des contenus, sur deux sites :

- Chartreuse d'Aillon – Maison du Patrimoine
- Ecomusée du lac d'Annecy

3 ▪ Détail des prestations

3.1 ▪ La collection

Elle a pour objectifs :

- de contribuer aux démarches de valorisation du patrimoine engagées par les différents sites et musées,

- de répondre aux attentes des visiteurs des sites et musées (aide à la visite ou document souvenir),

Elle aura pour effet :

- chez les gestionnaires de sites de contribuer au sentiment d'appartenance à un réseau,
- chez les visiteurs des différents sites de renforcer l'image Parc

Il est envisagé un ouvrage par site mais la géographie des sites ou les thématiques des sites peuvent amener à des regroupements. Le volume des ouvrages reste à définir, la fourchette de 40 à 64 pages a été évoquée.

Le livret devra être intégré à la politique locale de chaque site, trouver sa place dans les démarches locales d'édition et de réédition/mise à jour, de diffusion de documentation, gratuites ou payantes. Ces ouvrages seraient a priori payants.

Les propositions éditoriales seront présentées au réseau des sites et musées, pour discussions et validations.

3.2 ■ Les deux livrets tests

Chartreuse d'Aillon - Maison du Patrimoine

Le livret s'inspire d'une édition existante, réalisée par l'Association de sauvegarde de la chartreuse d'Aillon. Cette association devra être fortement associée au projet au travers son président, Pierre Salembier.

Son contenu s'articulera aussi avec la muséographie présente sur le site. Il restituera également le rôle de tête de réseau de cette maison du Parc, renvoyant aux autres sites culturels du massif. Une première maquette du livret a été réalisée par une étudiante en histoire de l'art (cf. pièces jointes).

Le site est situé à Aillon-le-Jeune.

Ecomusée du lac d'Annecy

La création du livret devra tenir compte du contexte local, en particulier du mode de fonctionnement de l'écomusée qui dispose déjà d'un livret mis à jour régulièrement. Celui-ci a été réalisé par l'association l'Echo de nos Montagnes, qui a créé le musée. Cette association devra donc elle aussi être associée au projet en la personne de Véronique Michaud, salariée, qui servira d'interlocuteur et d'intermédiaire avec les bénévoles concernés de l'association.

Le site est situé à Sevrier.

4 ■ Délais, organisation,

Il est envisagé une sortie des deux premiers ouvrages test à l'automne 2010.

Un comité de pilotage associant des représentants des deux sites tests, du réseau des Sites & Musées, et des membres de la commission patrimoine culturel du Parc sera constitué.

Un groupe de travail plus restreint suivra le travail du prestataire dans la continuité.

Le comité sera réuni au moins deux fois, avec animation de la séance par le prestataire : pour présentation de la stratégie éditoriale proposée, pour présentation des maquettes des deux ouvrages test.

Des réunions avec les deux gestionnaires des sites tests sont aussi à envisager, autant que de besoin.

5 ▪ Conditions de jugement des offres,

Procédure :

Mise en concurrence simple, sans formalités préalables.

Compétences requises

Compétences en matière d'édition, d'ouvrages culturels notamment.

Prix

La rémunération sera établie au vu d'un devis précis. La commande est susceptible d'être renégociée.

Documents et références à fournir par les candidats

- Proposition de devis signée
- Note méthodologique, moyens mis en œuvre pour mener à bien la mission
- Références (ex. prestations similaires)

Jugement des offres

Le jugement des offres se fera sur les critères suivants :

- 1/ la valeur technique de l'offre et les références
- 2/ Les délais de réalisation
- 3/ Le prix

Date limite et lieu de remise des offres

Lundi 15^{er} février 2010 à 12h

A envoyer par courrier ou mail à :

PNR Massif des Bauges – Maison du Parc 73630 Le Châtelard
b.tiberghien@parcdesbauges.com

Personnes à contacter :

Benoît Tiberghien – Chargé de Mission Accueil du public PNRMB

Courriel : b.tiberghien@parcdesbauges.com

Fait au Châtelard, le 8 janvier 2010

Le Maître d'Ouvrage,

"LU ET ACCEPTE", le prestataire,

Cachet et signature